

Droit de l'homme et souveraineté des Etats

Par **lisouuu**, le **30/10/2012** à **18:52**

Bonsoir tout le monde,

j'aurai besoin d'une aide très précieuse, et rapide si possible, sur un sujet que je dois rendre rapidement

Le sujet est le suivant : Les mécanismes de contrôle des droits de l'homme (juridictionnels ou non) portent-ils atteinte à la souveraineté des Etats ?

Je présente l'antithèse, je dois donc répondre par la négative, ma problématique est donc : Comment la souveraineté des Etats est-elle préservée par les mécanismes de contrôle des droits de l'homme ?

Quelqu'un aurait une idée de plan, même le plus bateau imaginable, je suis vraiment à court d'idée et le droit international c'est vraiment pas mon fort. Merci beaucoup par avance pour vos réponses !!

Par **Camille**, le **31/10/2012** à **08:40**

Bonjour,

Malheureusement, comme vous avez dû le lire dans la Charte du forum, point 7 notamment, ce n'est pas le genre de la maison.

C'est à vous à nous donner vos premières pistes et ébauches de plan/développement.

Surtout qu'en L3, vous devriez déjà avoir quelques idées sur la question...

[citation] et le droit international c'est vraiment pas mon fort[/citation]

...d'autant que, dans le cadre de l'antithèse, je me demande si on doit raisonner en termes de droit international.